



Jean-Louis BABOIS (1827 – 1903)

Maire de LAURAC (1881 - 1884)

(Extraits du « Vivre à Laurac » N° 33 – 2^{ème} Semestre 1992)

Successeur de Pierre-Henri Galfard, **Jean-Louis Babois** était né le 30 novembre 1827 rue Neuve, dans la maison de ses parents, Jean-Louis Babois (décédé le 26 décembre 1888 à l'âge de 60 ans) et Anne-Agathe Prévôt (décédée le 8 avril 1891 à 86 ans). Marié une première fois le 24 avril 1855 à Adèle Montredon de Vernon (Ardèche), celle-ci mourut moins d'un an après, le 24 mars 1856 : elle n'avait que 28 ans. Jean-Louis se remaria l'année suivante, le 24 juillet 1857, à Chauzon avec Anne-Ursule Thoulouze (née le 27 février 1830 et décédée à Laurac le 27 décembre 1913). De ce second mariage naquirent plusieurs enfants, dont Louis Babois, né à Laurac le 25 novembre 1862 et décédé le 9 juillet 1947. Ce Louis Babois, qui avait épousé Marie-Rose Poudevigne, était le père de Mme Marie-Rose Rieu et donc le grand-père de Marie-Rose (Mme Chaurand), de Gabriel Rieu, de Geneviève (Mme Besset) et de Joseph Rieu.

Jean-Louis Babois, qui était entrepreneur, mourut début 1903 et à l'occasion de ses obsèques, qui eurent lieu à Laurac le 19 janvier, la presse locale évoqua le souvenir de ce maire qui fut « un homme de bien dans toute l'acception du terme ». Il avait été conseiller municipal dès 1871, avec Henri Reynaud. Son plus jeune frère, Benjamin, fut lui aussi maire de Laurac en 1912. (Cf. « Vivre à Laurac » numéro 32).

C'est donc le 23 janvier 1881 que Jean-Louis Babois était élu maire de Laurac, au premier tour, par neuf voix sur douze, Scipion Matal étant élu adjoint par huit voix. Outre le maire et son adjoint, le Conseil municipal était composé comme suit : Pierre-Henri Galfard, Alexis Besset, Jean-François Courbier, Victor Linsolas, Pierre Brun, Louis Etienne fils, André Blachère, Joseph Rabeyron, Amand Montcouquiol et Amand Prévôt. On le voit, un ancien maire et trois futurs maires (A. Besset, J.-F. Courbier et A. Prévôt) figuraient dans ce Conseil.

Le transfert du cimetière.

Si l'une des préoccupations de la municipalité lauracoise fut en permanence la question des chemins vicinaux, de leur entretien et de leur classement une des grandes réalisations du mandat de Jean-Louis Babois et ce n'était pas une mince affaire-fut le transfert du cimetière.

On sait que jusque-là le cimetière de Laurac se trouvait à l'emplacement actuel de la place de l'Herboux. Depuis longtemps déjà son transfert avait été demandé. Ainsi, dès septembre 1849 une pétition en ce sens avait été adressée au préfet et transmise à la municipalité qui avait rejeté cette demande dans sa séance du 7 octobre 1849.

Trente-deux ans plus tard la situation avait changé et, le 23 octobre 1881, le Conseil municipal prenait une délibération approuvant un projet de translation du cimetière et d'acquisition d'un nouvel emplacement, pour les motifs principaux suivants : cimetière actuel trop exigu et impossible à agrandir, proximité des habitations et situation au centre de la commune, réclamations et plaintes d'habitants voisins. Pour étayer le dossier, une note du maire, en date du 19 mars 1882, faisait état de quelques chiffres : 938 habitants à Laurac à cette date ; 35 décès en 1877, 50 en 1878, 40 en 1879, 46 en 1880, 49 en 1881. De fait, le projet de transfert était approuvé par arrêté préfectoral le 7 juillet 1882. Le

financement devait être réalisé sur le budget communal et par subvention. Une commission de quatre conseillers avait été désignée auparavant pour rechercher le meilleur emplacement souhaitable.

Mais déjà, dès le 5 mars 1882, le Conseil municipal avait étudié et adopté le plan du nouveau cimetière qui devait être implanté au Granger sur un terrain appartenant à M. Frédéric Rogier, gendre Coste, de Lablachère, avec lequel avait été signé le 21 décembre 1881 une promesse de vente. Il s'agissait d'un terrain de 2 000 mètres carrés dont le prix de vente avait été fixé à 1 080 F, soit 1 000 F en espèces (0,50 F le mètre carré) plus 200 kg de feuilles de mûrier estimés à 80 F.

Le devis global (prix du terrain plus travaux) se montait à 3 639,45 F, le budget communal prenant 3 000 F à sa charge. Ce devis était par la suite ramené à 3 122 F. Le 10 mai 1882, le Conseil votait donc un crédit de 2 400 F, auquel devaient s'ajouter des subventions et des souscriptions volontaires. Il semble cependant qu'on n'en eut pas besoin puisque, le 2 juillet 1882, le Conseil municipal votait un nouveau crédit de 757 F (sur excédent de recettes) pour le cimetière, s'ajoutant aux 2 400 F précédemment votés. On disposait donc de 3 157 F, soit un peu plus que le montant du devis révisé.

Le 13 août 1882 était approuvé un marché de gré à gré entre le maire et M. Fabre, entrepreneur, pour l'aménagement du nouveau cimetière. Le devis de M. Fabre se montait à 1 992,80 F. Les travaux furent alors rapidement menés et le transfert du cimetière fut effectué début 1883. Une inscription gravée sur le socle de la croix centrale du cimetière rappelle ce transfert :



Entretemps, la municipalité avait fixé les tarifs et le règlement général des concessions du nouveau champ de repos, soit : 1^{ère} classe, concession perpétuelle, 25 F/mètre carré ; 2^{ème} classe, concession trentenaire, 15 F/mètre carré ; 3^{ème} classe, concession temporaire (10 ans) 10 F/mètre carré.

L'accès au cimetière nécessitait un nouveau chemin, ce qui conduisit le Conseil municipal à approuver, le 9 décembre 1883, un échange de terrain avec M. Ernest Blachère pour en modifier le tracé, et c'est ainsi que fut aménagé le chemin central qui dessert encore aujourd'hui le cimetière. Celui-ci, cependant, a fait l'objet depuis d'importants agrandissements, sous le mandat de M. André Chabanel d'abord puis de son fils Guy surtout.

Autres questions.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la municipalité lauracoise a toujours eu le souci de conserver un bon réseau de chemins vicinaux, surtout après les inondations du 21 octobre 1878 qui avaient causé à ces chemins de graves dégâts. (Voir plus haut, sous le mandat de P.-H. Galfard). Le 10 juillet 1881, le Conseil municipal approuvait en particulier un projet de reconstruction de chemin vicinal numéro 2 entre l'entrée de Laurac et la maison Galfard, les travaux étant confiés à Victor Reynouard, entrepreneur.

Un peu plus tôt, le 16 mai 1881, le Conseil avait voté un crédit de 890 F pour la réparation des rues et égouts détériorés par les inondations d'octobre 1878. Une subvention était demandée, les rues étant toujours dans un état de délabrement complet et n'ayant pu être réparées faute de crédits. On a vu plus haut que déjà en 1879 les crédits pour ces réparations avaient été jugés très insuffisants.

Notons encore, sous le mandat de J.-L. Babois :

- Le projet de création de **deux foires à Laurac**, le 6 mai et le 4 septembre. La commune était en effet l'une des plus affectées par le phylloxéra et les maladies des vers-à-soie. De ce fait, la culture du fourrage et le commerce des bestiaux avaient pris de l'extension dans le pays auquel ils pouvaient apporter de nouvelles ressources ; certaines parcelles de vigne étaient même devenues des pacages. Ce projet de foires cependant traînera en longueur, puisque le Conseil municipal y revenait le 22 novembre 1885, J.-F. Courbier étant alors maire.
- Une délibération en date du 13 novembre 1881 relative à un projet de **salle d'asile** à Laurac - en fait une classe maternelle - pour les enfants de 3 à 6 ans. Un emprunt de 2 400 F était demandé.

- La création d'une **Caisse des écoles** (séance du 2 juillet 1882), avec vote d'un crédit de 100 F sur le budget 1883 et sollicitation d'une subvention. Il faut rappeler que 1882 a marqué le départ de la laïcisation des écoles de garçons. Pour les filles, la laïcisation devait se faire plus lentement.

Après quatre années bien employées, Jean-Louis Babois, tout en restant conseiller municipal, cédait la place de maire, le 18 mai 1884, à Jean-François Courbier pour quatre nouvelles années.